

# 2015

## RAPPORT ANNUEL



alBaraka 

# Sommaire

Vision, Mission .....	01
Valeurs.....	02
Al Baraka Bank Tunisia.....	03
Al Baraka Banking Group.....	05
Gouvernance d'Al Baraka Bank Tunisia.....	06
<b>Conjoncture économique.....</b>	<b>12</b>
- Conjoncture Internationale.....	14
- Conjoncture nationale.....	15
<b>Faits Saillants.....</b>	<b>16</b>
<b>Activité d'Al Baraka Bank.....</b>	<b>19</b>
<b>Stratégie de développement de la banque.....</b>	<b>27</b>
<b>Rapport des commissaires aux comptes .....</b>	<b>30</b>
<b>Rapport Charaïque.....</b>	<b>60</b>
<b>Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.....</b>	<b>64</b>

### **Notre vision**

Nous croyons que la société a besoin d'un système financier juste et équitable qui récompense les efforts et contribue au développement de la société.

### **Notre mission**

Répondre aux besoins financiers des communautés à travers le monde dans le respect des règles d'éthique et ce conformément aux principes nobles de la charia.

Respecter les plus hautes normes professionnelles afin de concrétiser les principes de partenariat et partager les acquis avec nos clients, notre personnel et nos actionnaires qui participent à notre réussite.

## Nos Valeurs

**Partenariat** : Nos croyances partagées créent des liens solides qui constituent la base d'une relation à long terme avec notre clientèle

**Persévérance** : L'énergie et la persévérance nécessaires pour accompagner nos clients dans leurs projets.

**Quiétude** : Vos affaires sont gérées selon les plus hauts standards éthiques.

**Proximité** : Nous assurons à nos clients des services personnalisés qui répondent à leurs besoins.

**Contribution sociale** : En nous confiant leurs affaires, nos clients participent à la construction d'une société meilleure.

# Al Baraka Bank Tunisia

Al Baraka Bank Tunisia est la première Banque opérant dans le domaine de la finance islamique en Tunisie et au Maghreb. Elle a été créée le 15 Juin 1983, sous la dénomination de « BEIT ETTAMWIL TOUNSI SAOUDI - BEST BANK », par l'Etat Tunisien et Sheikh Salah Abdallah KAMEL fondateur du Groupe DALLAH AL BARAKA.

Dans le cadre de l'unification de l'identité commerciale du Groupe, BEST BANK a changé de dénomination en 2009 pour devenir « AL BARAKA BANK TUNISIA » faisant partie d'Al Baraka Banking Group - ABG.

En 2013, Al Baraka Bank Tunisia a obtenu l'agrément de sa transformation de Banque Non-résidente en Banque universelle résidente.

## Objectifs

Al Baraka Bank Tunisia ambitionne de consolider sa position dans le financement de l'économie tunisienne en tant que modèle de « Partenariat et de Soutien à l'Investissement » et ce, à travers :

- l'identification des projets et la mobilisation des ressources nécessaires et adéquates pour leur réalisation ;
- l'encouragement des échanges commerciaux à l'échelle internationale ;
- la participation au financement des projets de développement économique

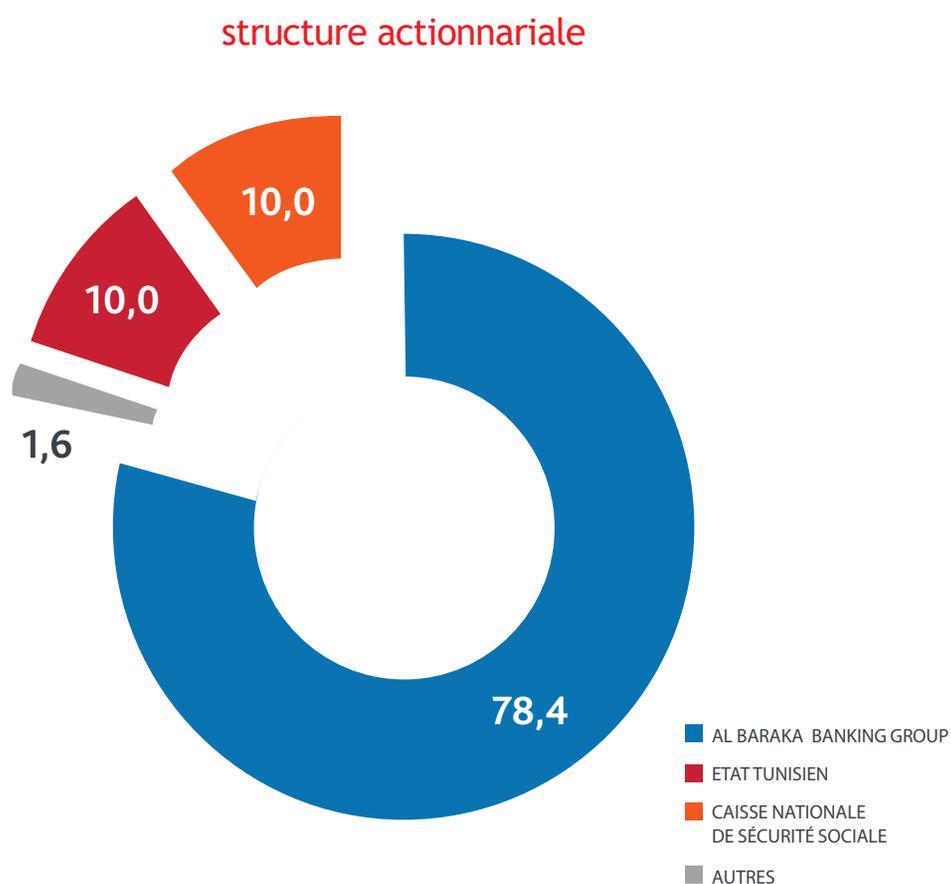
## Missions

Forte d'un service personnalisé et rapproché, Al Baraka Bank Tunisia répond aux besoins financiers de toutes les catégories de clientèle : particuliers, professionnels et entreprises au moyen d'un partenariat de confiance durable offrant ainsi une meilleure qualité de services conformes aux standards professionnels internationaux tout en se référant aux principes de la Finance Islamique.

## Actionnariat

Le capital social d'Al Baraka Bank Tunisia est de 120.000.000 de dinars Tunisien. Il est réparti comme suit :

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	PART EN %
AL BARAKA BANKING GROUP (ABG)	78.4
ETAT TUNISIEN	10.0
CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE	10.0
AUTRES	1.6
TOTAL	100



# Al Baraka Banking Group - (ABG)

Al Baraka Banking Group est une société de participation agréée en qualité de Banque Universelle offrant une panoplie de produits et de services conformes aux principes de la finance Islamique. Son capital social est de 1,500 milliards de Dollars US. Ce Groupe a été introduit à la bourse de Bahreïn (Bahreïn Stock Exchange) et à la bourse de Dubaï (Nasdaq Dubaï Stock Exchange) en 2006.

Le Groupe est présent dans quinze pays (Jordanie, Bahreïn, Pakistan, Algérie, Soudan, Afrique du Sud, Liban, Tunisie, Egypte, Turquie, Syrie, Libye, Iraq, Arabie Saoudite et Indonésie) à travers des filiales et des bureaux de représentation. L'expansion géographique du Groupe continue de s'accroître avec l'ajout de 38 nouvelles agences pour l'année 2015 réparties sur les différentes filiales, atteignant ainsi un total de 587 succursales. En outre, faisant suite à la stratégie de l'ABG visant à être présent sur tous les pays du Maghreb, le Groupe a entrepris les mesures et procédures nécessaires en vue d'établir une filiale au Maroc.

Fort de sa stratégie ambitieuse, Al Baraka Banking Group a pu se positionner sur le marché de la « Finance Islamique » en tant que leader mondial et un opérateur de référence dans les pays où il est implanté comme en témoigne son couronnement par le prix de « La meilleure institution financière islamique » par le magazine newyorkais « Global Finance ».

En 2015, la majorité des pays de l'OCDE, où est implanté Al Baraka Banking Group, ont connu une faible croissance économique. De plus, plusieurs filiales ont connu une dépréciation de leur monnaie nationale. Malgré toutes ces difficultés, le total actif consolidé d'Al Baraka Banking Group a augmenté de 5% en 2015, soit un montant de 24,62 Milliards de Dollars. Quant au résultat net, il est passé de 275 Millions de Dollars en 2014 à 286 Millions de Dollars en 2015, enregistrant ainsi une évolution de 4%.

# Gouvernance d'Al Baraka Bank Tunisia

## Organe d'Administration et de Gestion

### • Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détient les pouvoirs les plus étendus dans la gestion de la Banque. Il complète, et réalise en son nom toutes les opérations portant sur l'objet et l'activité de la banque.

La composition nominative du Conseil d'Administration :

Sheikh Salah Abdallah KAMEL	: Président d'Honneur
MR Abdulilah SABBAHI	: Président
MR Mohamed Moncef ZAAFRANE	: Vice-Président
MR Fraj ZAAG	: Membre
MR Adnan Ahmed YOUSIF	: Membre
MR Sofiene Chawachi	: Membre
MR Chedly OUNIS	: Membre
MR Abdelhak EL KAFSI	: Membre Indépendant
MR Ezzeddine SAIDANE	: Membre Indépendant

## Comités rattachés au Conseil d'Administration

### • Comité exécutif du financement :

Ce comité est chargé d'examiner l'activité du financement de la banque, de contrôler les conditions et les limites fixées par le Conseil d'Administration. A cet effet il donne son avis sur les financements et les engagements de gros montants et de risques importants, arrête la politique de la banque en la matière et veille à son exécution.

Président : Mr Fraj Zaag  
Membres : Mr Adnen Ahmed Yousif  
Mr Mahmoud Mansour

### Comité Permanent d'Audit interne

Ce comité a comme obligation l'identification des risques bancaires généraux afin de se prémunir à temps. Il est chargé de veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

Président Mr Abdelhak El Kfsi

Membres Mr Sofiene Chawachi  
Mr Chedly Ounis  
Mr Majid Alaoui

#### • Comité des risques

Ce comité est chargé de l'évaluation des risques rattachés à l'activité de la banque et donne ses recommandations pour les éviter. Il veille au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Président Mr Ezzedine Saïdane

Membres Mr Abdulilah Sabbahi  
Mr Mohamed Moncef Zaafrane

#### • Comité des avantages (comité des nominations et rémunérations suivant la circulaire BCT 2001-06)

Ce comité se charge dans le cadre de ses prérogatives des recrutements, des rémunérations et avantages et donne son avis sur l'organigramme de la Banque.

Président Mr Chedly Ounis

Membres Mr Moncef Zaafrane  
Mr Abdelhak El Kfsi

#### • Comité Charaïque

Ce comité est chargé de l'examen des aspects charaïques des produits, services et pratiques afin de garantir leur conformité par rapport aux préceptes de la chariaa.

Président Cheikh Mohamed El Mokhtar Sellami

Membres Dr. Ahmad Mohieddin Ahmad  
Pr. Mohammed Abdul Latif AL-MAHMOOD

### *Comités rattachés à la Direction Générale*

#### • Comité Anti-Money Laundering (AML)

Le Comité AML se charge de déterminer et définir les contrôles nécessaires pour développer des systèmes et des programmes appropriés pour la surveillance des opérations ou des transactions douteuses et inhabituelles. En outre, il se charge de

mettre en œuvre les directives émises par le Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) et les recommandations du Groupe d'Action Financière contre le Blanchiment d'Argent (GAFI).

- **Comité Foreign Account Tax Compliance (FATCA)**

Ce comité a été mis en place pour répondre aux exigences de la loi américaine FATCA relative à la lutte contre l'évasion fiscale des personnes présentant des indices d'américanité.

- **Comité de financement**

Ce comité est chargé de l'examen et de la prise de décision pour les dossiers de financement sollicités par les clients de la banque et ce à concurrence des limites décisionnelles attribuées à ce comité.

- **Comité Asset & liability (ALCO)**

Ce comité est chargé de la mise place des politiques et orientations stratégiques relatives à la gestion des emplois et ressources de la banque ainsi que l'évaluation des risques y afférent notamment de liquidité.

- **Comité des Achats et Ventes**

Ce comité met en œuvre les orientations stratégiques déterminées par le Conseil d'Administration. Il s'occupe également des questions relatives aux achats et ventes de la Banque.

- **Comité gestion de risque et des impayés**

Ce comité arrête la politique de la banque en matière de recouvrement et prend les décisions utiles en coordination avec toutes les unités de la Banque.

- **Comité des techniques de l'informatique**

Ce comité est chargé du développement et de la sécurité du système informatique.

- **Comité « Nafaa al Aam »**

Ce comité se charge de la gestion des revenus prohibés et jugés non conformes aux préceptes de la chariaa. Ces revenus sont alloués à des œuvres caritatives et de charité.

- **Comité administratif de la responsabilité sociale**

Ce comité est chargé de la participation aux actions relatives à l'intérêt social et son intervention peut être directe ou indirecte.

- **Commission spécialisée norme "comptable IFRS 9"**

Ce comité spécial est chargé de l'étude et la mise en place de la norme "IFS9" en coordination avec le Groupe ABG.

- **Comité des financements du personnel**

Ce comité est chargé l'étude de l'ensemble des demandes de financements déposés par le personnel de la banque.

- **Comité " Retail "**

Le Comité Retail est chargé dans la limite de ses prérogatives de l'examen et l'approbation des dossiers Retail et de coordonner avec l'ensemble des directions au sujet des problématiques journalières exposées par leurs soins.

### *Systeme de Contrôle Interne*

Le système de contrôle interne d'Al Baraka Bank s'articule autour des concepts suivants

- Une délégation des pouvoirs et des responsabilités en fixant des limites tenant compte de l'évolution de l'activité de la banque et des niveaux des risques associés.
- Une séparation des tâches incompatibles : fonctions de décision, d'ordonnancement, d'enregistrement et de détention. Ce principe qui se matérialise par une séparation entre les services opérationnels, les services administratifs et les services de contrôle devrait ainsi garantir des contrôles à plusieurs niveaux.
- Un système d'information intégré qui couvre toutes les fonctions de la banque.
- Des méthodes et des procédures écrites, simples et spécifiques, portées à la connaissance des exécutants .Un manuel des procédures a été élaboré et mis à la disposition des utilisateurs en sus des textes réglementaires internes et externes.
- Des objectifs clairs et atteignables par la mise en place d'une stratégie tenant compte de la conjoncture économique et des niches présentant des opportunités de développement à l'échelle nationale ou internationale, en mettant en œuvre les moyens humains, financiers et techniques adéquats.

- Des contrôles et une supervision à différents niveaux.

Le contrôle interne est une culture bien développée au sein de la banque à travers :

- le contrôle permanent assuré par les départements initiateurs de la transaction et favorisé par un système d'information intègre et performant (Global Banking)
- La réforme du manuel de procédures et d'organisation comptable.
- Le contrôle périodique est en outre exercé par les comités sus-visés et par les structures de contrôle suivantes :
  - Direction Centrale de l'Audit et de l'Organisation;
  - Direction Centrale du Risk Management et du Contrôle Interne;
  - Organe Permanent du Contrôle de Conformité;
  - Direction du Contrôle Financier et du Reporting;
  - Direction du Contrôle de Gestion et du Budget;
  - Direction de l'Inspection.

Ces structures veillent au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes et émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité des systèmes de contrôle interne conformément aux dispositions de la circulaire 2006-19 du 28 Novembre 2006. D'ailleurs, le département du Contrôle Interne a été rattaché en Décembre 2013, à la Direction Centrale du Risk Management et du Contrôle Interne avec une affectation de 5 contrôleurs aux agences et 3 contrôleurs aux entités Centrales.

## *Organes de Directions*

<b>Fraj ZAAG</b>	Directeur Général
<b>Mahmoud MANSOUR</b>	Directeur Général Adjoint
<b>Samira GHRIBI</b>	Directeur Général Adjoint
<b>Dalila BEN SALAH</b>	Directrice Centrale des Ressources Humaines et de la formation
<b>Fayçal HOURIA</b>	Directeur Central des Bâtiments et des Services Généraux
<b>Wassila CHOUCANE</b>	Directrice Centrale du Marketing, Communication et Etudes Stratégiques
<b>Housseem BEYA</b>	Directeur Central des Financements et des participations
<b>Marouane KLAI</b>	Directeur central des Agences et de la Télématicque
<b>Neziha KHALFAOUI</b>	Directrice Centrale de Suivi et d'exécution des Opérations
<b>Rachida TOUMI</b>	Directrice Centrale de la Trésorerie et des Opérations Internationales
<b>Sahbi ZAABOUB</b>	Directeur Central de l'Informatique et de la Sécurité du Système d'Information
<b>Sonia BERRACHED</b>	Directrice Centrale de l'Audit Interne et de l'Organisation
<b>Lotfi Mnaouar</b>	Directeur Central du Risk Management et du Contrôle Interne
<b>Abderrazak BENTILI</b>	Directeur des Etudes Juridiques des Opérations Agences
<b>Habib CHAKER</b>	Directeur de l'Organe Permanent du Contrôle de Conformité
<b>Kamel OUERTANI</b>	Directeur du Contentieux et du Précontentieux
<b>Mohamed Ali ELMI</b>	Directeur des Affaires Juridiques
<b>Dhia Eddine Fkih</b>	Directeur des Contrôle financier et Reporting Manager
<b>Zohra Ounis</b>	Directrice de l'Elaboration et Suivi du Budget

CARTHAGE - TUNIS

# CONJONCTURE --- ECONOMIQUE



# 1- Environnement International

## *a) Croissance*

La croissance mondiale a enregistré en 2015 un taux de 3,1%. Celle-ci a été freinée par plusieurs obstacles majeurs, à savoir la persistance des incertitudes et de l'instabilité à l'échelle macroéconomique, la faiblesse des cours des produits de base et le déclin des flux commerciaux, l'instabilité croissante des taux de change et la stagnation des investissements.

Pour les Etats-Unis, les perturbations monétaires ont ralenti un peu la croissance économique au cours du dernier trimestre, accusant néanmoins un Taux de croissance de 2,4%

Quant à la zone euro, la croissance reste stable avec un taux de 1,5%.

En ce qui concerne les pays émergents et en développement, la croissance enregistrée est de seulement 4%. Suite à une situation économique entachée de plusieurs risques, notamment la persistance de tensions dans certains pays et par exemple, le ralentissement et le rééquilibrage de l'économie chinoise.

## *b) Inflation*

Suite au déclin des cours des produits de base et la faiblesse de la demande globale, l'inflation à l'échelle mondiale est à son niveau le plus faible depuis 2009, soit un taux de 1,4%.

## *c) Chômage*

Malgré une stabilisation du taux de chômage au niveau de 5,8%, celui-ci est en hausse dans de nombreux pays en développement ou en transition, en particulier en Amérique du Sud, ou en Afrique du Sud où le taux de chômage reste obstinément élevé.

## 2- Environnement National

### *a) Croissance*

Grâce à la bonne performance du secteur agricole, le taux de croissance du PIB Tunisien en 2015 a enregistré un taux de 0,8%. Cette faible croissance du PIB est essentiellement due au repli des industries non manufacturières (-3,1%), des services marchands (-1,6%) et des industries manufacturières (-0,5%).

### *b) Emploi*

Le taux de chômage augmente et passe de 15% fin 2014 à 15,4% fin 2015. Les diplômés de l'enseignement supérieur quant à eux, continuent à souffrir le plus du chômage avec un taux de 31,2%.

### *c) Inflation*

Suite à une politique monétaire prudente, le taux d'inflation enregistre une baisse appréciable en passant de 5,5% en 2014 à 4,9% en 2015.

DOUGGA - BEJA

# FAITS

---

## SAILLANTS



## **Réseau**

Dans le cadre de la politique d'extension du réseau pour accroître la présence de la Banque sur le marché tunisien d'une part et pour contribuer à l'émergence du marché de la finance islamique en Tunisie d'autre part et afin de satisfaire les besoins de sa clientèle, la Banque a procédé à l'ouverture de 11 nouvelles agences et 1 box de change, implantés dans les régions du Sahel , du Centre tunisien et du Grand Tunis. De ce fait le réseau a atteint un nombre de vingt-trois agences et 4 boxes de change au 31 décembre 2015.

## **Ressources humaines**

La stratégie d'extension du réseau de la Banque a nécessité le développement des ressources humaines qui s'est focalisé sur :

- Des recrutements ciblés de jeunes et de cadres expérimentés.
- Des formations ciblées et généralisées intensifiées pour tout le personnel afin d'actualiser leurs acquis en matière de Finance Islamique et de techniques bancaires et notamment avec une consolidation de leurs connaissances en matière de Réglementation de Change.

## **Produits**

Dans le cadre de son rapprochement à la clientèle, et afin d'élargir sa gamme de produits, Al Baraka Bank Tunisia, a procédé en 2015 au lancement de trois nouveaux produits sur le marché tunisien à savoir :

- Rafahet al Baraka qui permet aux clients l'acquisition de meubles, d'articles électroménagers et articles high Tech.
- Khadamat al Baraka pour financer les services auxquels les clients pourraient recourir.
- Al Baraka Tech Card permettant vos paiements en devises via Internet.

## **Système informatique**

La modernisation du système informatique, et ce par la réalisation des projets suivants :

- Etude et changement des machines du Core Banking;
- Applications satellites et applications embarquées pour la mise en place des solutions FATCA et AML;
- Mise en place d'un Système système d'information pour les agences et servant aux applications relatives au Reporting reporting comptables et réglementaires.
- Améliorations des solutions E-Banking et Mobile Banking . Une mise à jour des versions des plateformes a été effectuée en vue d'assurer une meilleure compatibilité ainsi que plus de sécurité des transactions.

CHEBBA - MEHDIA

# ACTIVTES

---

D'AL BARAKA BANK



INDICATEURS (milliers d'unité)	2015	2014	2013
<b>ACTIVITÉ</b>			
DÉPÔTS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	189 705	160 230	166 741
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	996 325	916 525	789 883
CRÉANCES/ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	397 524	352 013	276 442
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETTE	658 614	625 341	450 438
PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL	344 753	339 880	355 673
<b>ASSISE FINANCIÈRE</b>			
TOTAL BILAN	1 514 258	1 391 835	1 247 302
CAPITAL SOCIAL	120 000	120 000	82 065
CAPITAUX PROPRES	163 294	162 122	157 481
<b>RÉSULTATS</b>			
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	38 145	39 169	32 133
FRAIS GÉNÉRAUX	28 622	24 472	17 436
RÉSULTAT NET	8 523	10 139	10 772
<b>RATIOS</b>			
RENDEMENT DES FONDS PROPRES (ROE)	5,22%	6,25%	6,84%
RENDEMENT DES ACTIFS (ROA)	0,56%	0,73%	0,86%
RÉSULTAT/PNB	22,34%	25,89%	33,52%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	75%	68,99%	54,26%
RATIO DE LIQUIDITÉ	86%	70,74%	90,95%
RATIO DE SOLVABILITÉ	28%	45,25%	39,88%
TAUX D'ACTIFS CLASSÉS	10,37%	3,22%	3,25%
TAUX DE COUVERTURE DES ACTIFS CLASSÉS	30,68%	73,30%	74,25%
<b>MOYENS</b>			
EFFECTIF BANQUE	380	341	276
RÉSEAU	23	12	8

Al Baraka Bank Tunisia continue à se développer durant 2015, et ce pour sa deuxième année en tant que banque résidente.

Ses objectifs ont été réalisés et le total bilan a atteint 1 514,3 million de dinars comparé à 1 391, 835 Millions de Dinars fin 2014 soit une progression de 8,8%.

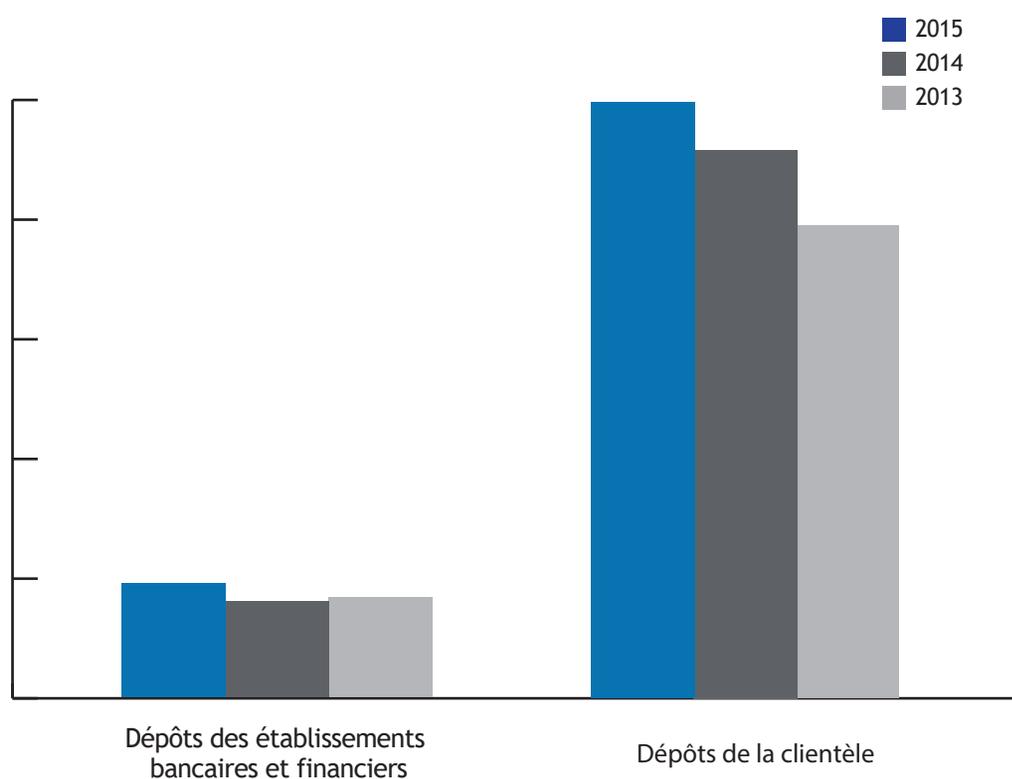
## Nos Ressources

(En milliers de Dinars)

Rubriques	2015	2014	2013	Evolution 2014/2015
DÉPÔTS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	189 705	160 230	166 741	18,4%
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	996 325	916 525	789 883	8,7%
TOTAL DEPOTS	1 186 030	1 076 755	956 624	10,15%

Le Solde des dépôts des établissements bancaires et financiers a atteint 189,705 Millions de Dinars au 31/12/2015 comparé à 160,23 Millions de Dinars 31/12/2014 au soit une évolution de 18,4 %.

Les dépôts de la clientèle ont évolué de 8.7 % pour atteindre 996,325 Millions de Dinars



**Nos ressources**  
(en Milliers de Dinars)

## Nos dépôts

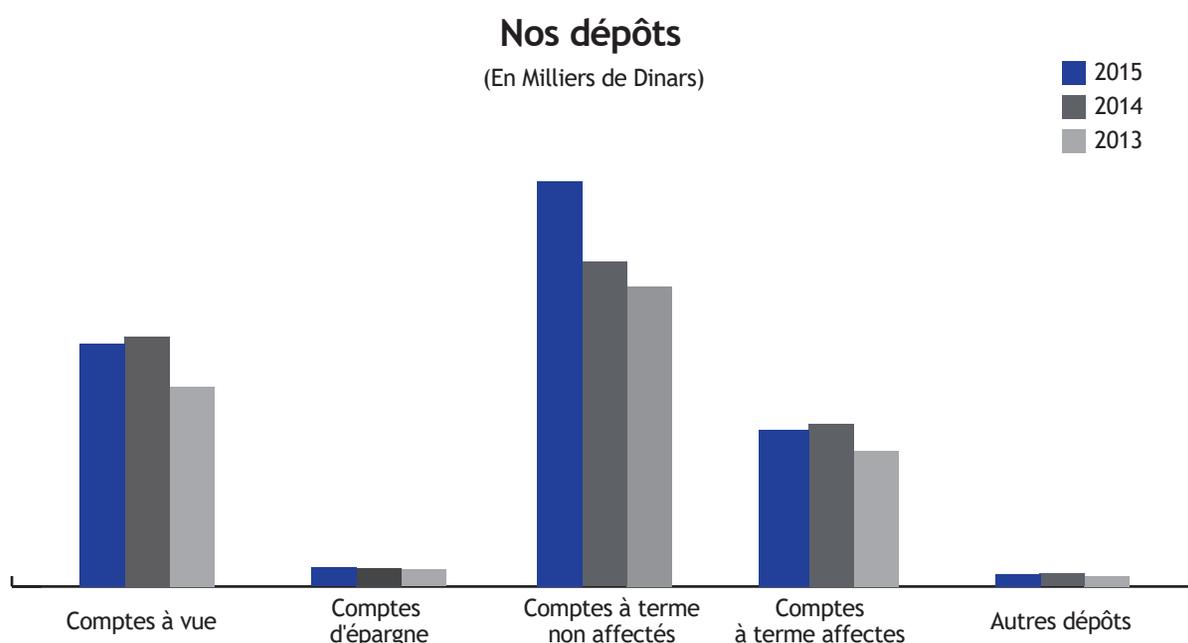
(En milliers de Dinars)

Rubriques	2015		2014		2013	Evolution 2015/2014
	Soldes	Composition	Soldes	Composition	Soldes	
Comptes à vue	289 828	29%	298 124	33%	238 451	-2,8
comptes d'épargne	22 656	2%	22 437	2%	20 295	0,98
Comptes à terme non affectés	482 366	48%	386 718	42%	357 166	24,73
Comptes à terme affectés	186 719	19%	193 881	21%	161 228	-3,7
Autres dépôts	14 756	1%	15 365	2%	12 743	-3,96
<b>TOTAL DEPOTS</b>	<b>996 325</b>	<b>100%</b>	<b>916 525</b>	<b>100%</b>	<b>789 883</b>	<b>8,71</b>

Les dépôts de la clientèle ont évolué de 8,7% avec la première position 48% occupée par les dépôts à terme non affectés de nature stable.

Les dépôts à vue, à leur tour, se trouvent en deuxième position avec un taux de 29%.

Conséquemment, les dépôts stables accaparent 69% dépassant ainsi la moyenne du secteur. Cette structure est imputable à la spécificité de l'activité de la Finance Islamique.



## Notre portefeuille de financement

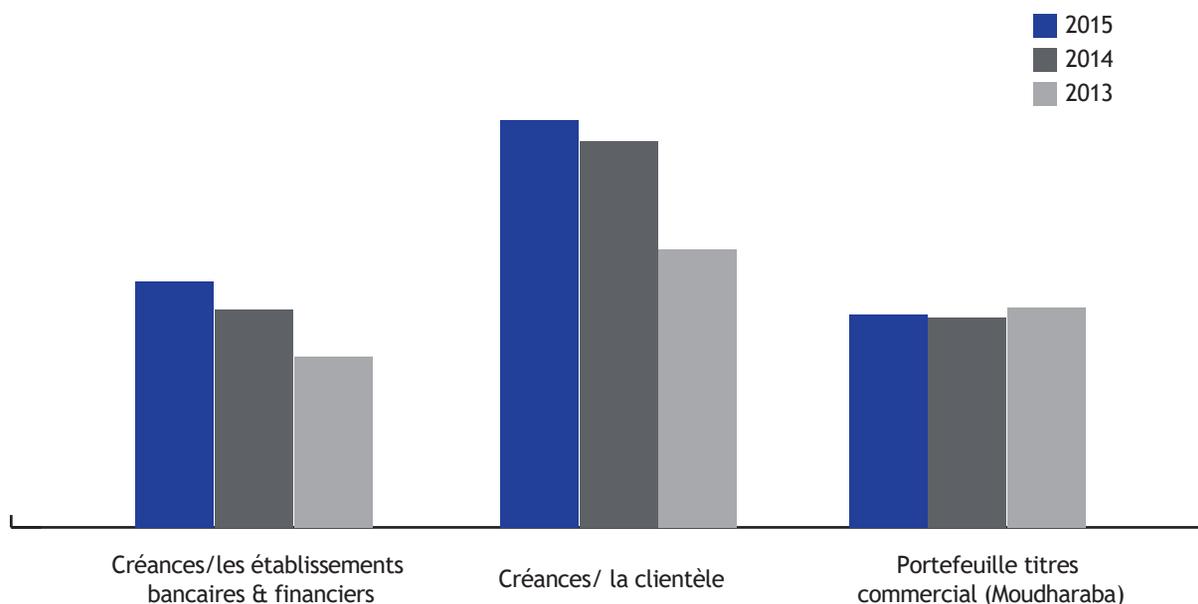
(En milliers de Dinars)

Rubriques	2015	2014	2013	Evolution 2014/2013
Créances/les établissements bancaires & financiers	397 524	352 013	276 442	12,93 %
Créances/ la clientèle	658 614	625 341	450 438	5,3 %
Portefeuille titres commercial(Moudharaba)	344 753	339 880	355 673	1,44 %
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	<b>1 400 891</b>	<b>1 317 234</b>	<b>1 082 553</b>	<b>6,35 %</b>

Au 31 décembre 2015, le total du portefeuille a évolué de 6,350 % pour atteindre un Total de 1 400,891 Millions de Dinars contre 1 317,234 Millions de Dinars au 31/12/2014.

### Portefeuille de financement

(En Milliers de Dinars)



## Nos produits de financements

(En milliers de Dinars)

Libellé	2015	Composition	2014	Composition	2013	Variation 2015/2014
<b>Créances des établissements bancaires et financiers</b>	<b>397 525</b>	<b>28%</b>	<b>352 013</b>	<b>27%</b>	<b>276 442</b>	<b>12,92%</b>
Certificat de leasing	342 318	24%	315 107	25%	251 790	8,64%
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>658 614</b>	<b>47%</b>	<b>625 341</b>	<b>49%</b>	<b>450 438</b>	<b>5,32%</b>
Murabha in commodities	242 615	17%	219 317	17%	57 862	10,62%
Murabha et vente à tempérament en nettes	321 894	23%	323 478	25%	336 763	19,98%
Leasing	94 105	7%	82 546	6%	55 813	-66,23%
<b>Portefeuilles titres commercial (Moudharaba)</b>	<b>344 753</b>	<b>25%</b>	<b>339 880</b>	<b>27%</b>	<b>355 673</b>	<b>1,43%</b>
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>1 400 892</b>	<b>100%</b>	<b>1 280 328</b>	<b>100%</b>	<b>1 082 553</b>	<b>9,42%</b>

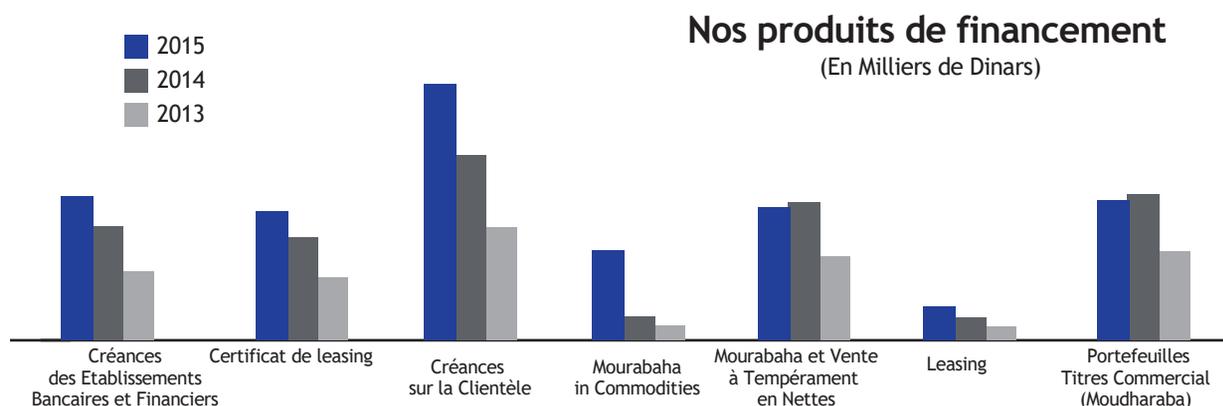
Les créances sur la clientèle constituent 47% du portefeuille de la banque.

Les financements sous forme de Moudharaba représentent 25% du total portefeuille.

Les financements sous forme de Mourabaha et Vente à Tempérament 23% sont destinés à la clientèle.

La Banque est également le leader dans le lancement du produit « Certificat de Leasing » sur la place financière de Tunis avec une part de financement de 24 % du Total des Concours.

Les Mourabaha in Commodities (17%) représentent notre matelas de liquidité vue la durée très courte de ces financements.

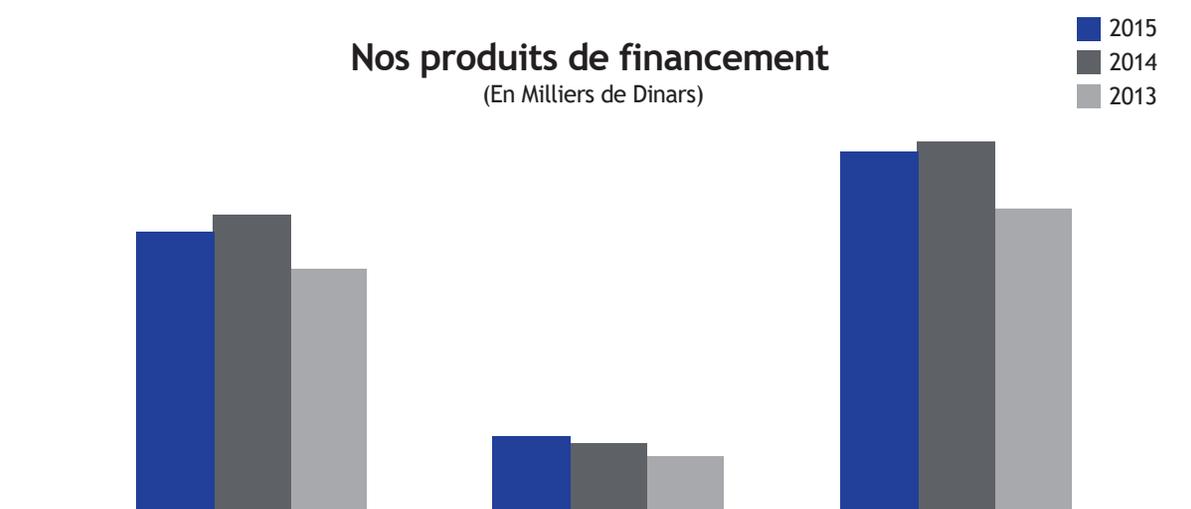


## Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'est mesuré pratiquement au même niveau que l'année précédente. Le coût élevé des ressources en 2015 a impacté la Marge de Profits d'environ 1.8 Millions de Dinars et les commissions Nettes et les autres revenus ont évolués de 9 %.

(En milliers de Dinars)

Libellé	2015 TND	2014 TND	2013 TND	Variation 2015/2014
Marge de profits	29 773	31 514	25 848	-6%
Commissions nettes et Autres revenus	8 372	7 655	6 286	9%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>38 145</b>	<b>39 169</b>	<b>32 134</b>	<b>-3%</b>



## Le Résultat Net

Supportant le coût des investissements, le Résultat Net de la Banque a été statué à 8.523 millions de dinars comparé à 10.139 millions de dinars fin 2014, et ce, en dépit d'une augmentation des frais du personnel de 9% sous l'effet du recrutement pour les besoins du développement de la Banque et de l'évolution des frais généraux de 25 %.



STRATEGIE DE  
DEVELOPPEMENT  

---

DE LA BANQUE

EL JEM - MAHDIA

## ***Al Baraka Bank Tunisia conforte son positionnement sur le marché Tunisien et trace une nouvelle ligne stratégique pour la période 2016-2020 qui ambitionne :***

- Le développement et la création des nouveaux produits et services afin d'accélérer la croissance et l'augmentation des revenus, tout en améliorant l'efficacité, ainsi que la satisfaction de la clientèle et garantir une meilleure qualité de service.

- Le développement du réseau des agences à un rythme de 10 nouvelles agences par an avec une répartition géographique étudiée pour se rapprocher de la clientèle et satisfaire ses besoins.

- La couverture de tous les segments sur le marché bancaire pour toutes les catégories des clientèles : particuliers, grandes moyennes et petites entreprises, ainsi que le développement du volume des dépôts dans le cadre du renforcement la part du marché de la banque dans le secteur bancaire.

- Le développement du système informatique de la Banque pour accompagner cette évolution et répondre aux exigences des différentes normes prudentielles et internationales.



# RAPPORT DES

---

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

SBEITLA - KASSERINE

## Etats financiers arrêtés Au 31/12/2015

<b>Bilan</b>	<b>3</b>
<b>État des engagements hors bilan</b>	<b>4</b>
<b>État de résultat</b>	<b>5</b>
<b>État des flux de trésorerie</b>	<b>6</b>
<b>Exercice clos au 31 Décembre 2015 (Unité en milliers de Dinars)</b>	<b>6</b>
<b>Notes aux états financiers</b>	<b>7</b>
1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états Financiers	7
2. Exercice comptable	7
3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués	7
3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents	7
3.2. Provision sur les engagements	8
3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères	9
3.4. Classification et évaluation des titres	9
3.5. Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres	9
3.6. Les valeurs immobilisées et amortissements	10
4. Notes explicatives	11
Note 1 Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	11
Note 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	11
Note 3 Créances sur la clientèle	12
Note 4 Portefeuille titres commercial	12
Note 5 Portefeuille d'investissement	14
Note 6 Valeurs immobilisées	15
Note 7 Autres actifs	16
Note 8 Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires & Financiers	16

Note 10	Emprunts et ressources spéciales	18
Note 11	Autres passifs	18
Note 12	Capitaux propres	19
Note 13	Engagements de financement	20
Note 14	Garanties reçues	20
Note 15	Profits et revenus assimilés	20
Note 16	Commissions (en produits)	21
Note 17	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21
Note 18	Revenus du portefeuille d'investissement	22
Note 19	Profits encourus et charges assimilées	22
Note 20	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	23
Note 21	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	23
Note 22	Charges générales d'exploitation	23
Note 23	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	24
Note 24	Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	24
Note 25	Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle	25
Note 26	Transactions avec les parties liées	26

**Bilan**  
**Arrêté au 31 Décembre 2015**  
**(Unité: en milliers de Dinars)**

	Note	31-12-2015	31-12-2014
<b>ACTIFS</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	17 770	14 021
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	397 524	352 013
Créances sur la clientèle	3	658 614	625 341
Portefeuille-titres commercial	4	344 753	339 880
Portefeuille d'investissement	5	41441	26 946
Valeurs immobilisées	6	44 917	25 070
Autres actifs	7	9 239	8 564
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>1 514 258</b>	<b>1 391 835</b>
<b>PASSIFS</b>			
Banque centrale et CCP		27	1 251
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	189 705	160 230
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	996 325	916 525
Emprunts et ressources spéciales	10	151 639	139 803
Dépôt ABG		151 601	139 765
Autres Ressources		38	38
Autres passifs	11	13 268	11 904
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>1 350 964</b>	<b>1 229 713</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		120 000	120 000
Réserves		34 742	29 765
Résultats Reportés		29	2 218
Résultat de la période		8 523	10 139
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12</b>	<b>163 294</b>	<b>162 122</b>
<b>TOTAL PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 514 258</b>	<b>1 391 835</b>

**Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers**

**État des engagements hors bilan**  
**Arrêté au 31 Décembre 2015**  
**(Unité: en milliers Dinars )**

	Note	31-12-2015	31-12-2014
<b>Passifs éventuels</b>			
Cautions, avals et autres garanties donnés		19 620	37 616
Crédits documentaires		48 007	32 402
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>67 627</b>	<b>70 018</b>
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements de financement en faveur de la clientèle		78 305	59 720
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>78 305</b>	<b>59 720</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Garanties reçues		529 399	525 095
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>529 399</b>	<b>525 095</b>

**Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers**

**État de résultat**  
**Exercice clos au 31 Décembre 2015**  
**(Unité: en milliers de Dinars)**

		Note	31-12-2015	31-12-2014
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
Profits et revenus assimilés	15		48 907	47 180
Commissions (en produits)	16		6 556	7 387
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	17		8 587	8 516
Revenus du portefeuille d'investissement	18		1 192	1 058
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			<b>65 242</b>	<b>64 141</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
Profits encours et charges assimilées	19		(26 074)	(23 234)
Commissions encourues			(1 015)	(1 738)
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières			(8)	-
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			<b>(27 097)</b>	<b>(24 972)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>			<b>38 145</b>	<b>39 169</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20		225	(1 243)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21		139	(243)
Autres produits d'exploitation			19	20
Frais de personnel			(17 514)	(16 118)
Charges générales d'exploitation	22		(7 609)	(6 083)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations			(3 499)	(2 271)
<b>RESULTATS D'EXPLOITATION</b>			<b>9 908</b>	<b>13 231</b>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	23		735	(46)
<b>RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			<b>10 643</b>	<b>13 185</b>
Impôt sur les bénéfices			(2 120)	(3 046)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			<b>8 523</b>	<b>10 139</b>

Les notes ci - jointes font partie intégrante des états financiers

**État des flux de trésorerie**  
**Exercice clos au 31 Décembre 2015**  
**(Unité: en milliers de Dinars)**

	Note	31-12-2015	31-12-2014
<b><u>Activités d'exploitation</u></b>			
Resultat net		8 523	10 139
Ajustement pour :			
Amortissement & résorption		3 846	2 619
Provisions		(346)	1 485
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		(735)	81
<b>Variation :</b>		<b>(84 231)</b>	<b>(237 063)</b>
Créances clients et établissements financiers		114 112	138 131
Dépôts clients et établissements financiers		4 873	15 815
Portefeuille titres Commercial		(1 170)	810
Autres actifs		1 506	1 749
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>46 360</b>	<b>(66 234)</b>
<b><u>Activités d'investissement</u></b>			
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(14 347)	(2 379)
Acquisition / Cessions des immobilisations		(22 866)	(9 561)
<b>FLUX DE TRESORIE NET AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(37 212)</b>	<b>(11 940)</b>
<b><u>Activités de financement</u></b>			
Dette subordonnée		(3 492)	-
Dividendes versés		(6 600)	(4 924)
<b>FLUX DE TRESORIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(10 092)</b>	<b>(4 924)</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(944)	(83 098)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(87 569)	(4 471)
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE L'EXERCICE</b>		<b>(88 513)</b>	<b>(87 569)</b>

**Les notes ci- jointes font partie intégrante des états financiers**

## **Notes aux états financiers**

### **Arrêtés au 31 Décembre 2015**

#### **1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états Financiers**

Les états financiers de « **Al Baraka Bank Tunisia** » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 - 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires à l'exception de l'état de flux de trésorerie qui est présenté selon la méthode indirecte (la norme comptable NC 21 recommande l'utilisation de la méthode directe).

#### **2. Exercice comptable**

L'exercice comptable commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

#### **3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers de « **Al Baraka Bank Tunisia** » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

##### **3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents**

###### **Comptabilisation des engagements**

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

###### **Comptabilisation des revenus**

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2015 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les commissions rémunérant les engagements hors bilan de la banque (commissions d'engagement, commissions de CREDOC, commissions de garantie, etc.) sont prises en compte en résultat à mesure qu'elles sont perçues.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs aux engagements classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les revenus pris en compte antérieurement en résultat au cours d'exercices antérieurs ne sont pas extournés, mais sont provisionnés, compte tenu de la valeur des garanties, conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 91-24.

Les profits courus et non échus relatifs aux engagements classés parmi les "actifs courants" (classe A) parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2. Provision sur les engagements**

#### ***Provision individuelle ordinaire***

Les provisions individuelles sur les engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque et les taux minimum de provisionnement de la manière suivante :

A	Actifs courants	0%
B1	Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2	Actifs incertains	20%
B3	Actifs préoccupants	50%
B4	Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

#### **Provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4**

La circulaire de la BCT n° 2013-21 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution des provisions

additionnelles pour couvrir les risques sur les engagements ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4. Les modalités de calcul sont fixées par ladite circulaire.

### **Provisions collectives sur engagements**

La circulaire de la BCT n° 2012-09 modifiant la circulaire de la BCT n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements a exigé la constitution, par prélèvement sur le résultat de l'exercice, des provisions collectives pour couvrir les risques sur engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91-24.

Les modalités de calcul sont prévues par la méthodologie référentielle annexée au circulaire n° 2012-20 du 06 décembre 2012.

### **3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères**

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Ce cours correspond au cours de change moyen interbancaire opération en compte. La banque a utilisé le cours moyen de change actualisé par séquence tel qu'a été affiché par la Banque Centrale de la Tunisie au 31 Décembre 2015 à 16H. La variation de change due à cette réévaluation est imputée dans le résultat de l'exercice.

### **3.4. Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

### **3.5. Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres**

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont constatés au résultat de l'exercice suite à l'approbation de leurs distributions.

Les profits sur les titres de placements sont constatés en résultat de l'exercice pour leurs montants rattachés à l'exercice.

### 3.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques (Temenos)	6,66%
Autres logiciels informatiques	33%
Agencement, Aménagement et Installations	10%
Constructions	5%

Les immobilisations hors exploitation destinées à la vente ne font pas l'objet d'un amortissement et sont évaluées au plus faible entre le coût d'acquisition et la juste valeur.

#### Note 4 - Portefeuille titres- commercial

Le portefeuille titres commercial s'analyse comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Titres de Placement	342 564	339 306
Créances rattachées Portefeuille-titre commercial	2 189	574
Provisions sur titres de placement	-	-
<b>Total Net</b>	<b>344 753</b>	<b>339 880</b>

Le montant des titres de placement se détaille comme suit :

Placement	Valeur brute		Valeur nette	
	2015	2014	2015	2014
AL BARAKA BARHAIN	225 898	208 488	225 898	208 488
Créances rattachées	1 889	463	1 889	463
AL BARAKA TURKYE	79 067	101 655	79 067	101 655
Créances rattachées	131	52	131	52
AL BARAKA LEBANON	-	4 518	-	4 518
Créances rattachées	-	6	-	6
KUVEYT TURK PARTICIPATION BANK	21 963	13 554	21 963	13 554
Créances rattachées	95	14	95	14
CENTRAL BANK OF BAHRAIN	5 042	4 654	5 042	4 654
Créances rattachées	34	32	34	32
ABU DHABI ISLAMIC BANK	2 017	1 862	2 017	1 862
Créances rattachées	7	6	7	6
A.L.I.F	2 534	3 625	2 534	3 625
Créances rattachées	-	1	-	1
S.T.I.R/I.T.F.C	4 722	-	4 722	-
Créances rattachées	33	-	33	-
RANIA BOUCHIBA	-	132	-	132
STE TRADING MEDICAL TUNISIE	181	181	181	181
STE S.P.G	1 140	560	1 140	560
I.C.F	-	77	-	77
<b>TOTAL</b>	<b>344 753</b>	<b>339 880</b>	<b>344 753</b>	<b>339 880</b>

## Note 5 - Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Titres d'investissement	33 110	28 764
Titres participatifs banque Zitouna	10 000	-
Provisions sur titres d'investissement	(1 669)	(1 818)
<b>Total Net</b>	<b>41 441</b>	<b>26 946</b>

Les titres de participation se détaillent comme suit

Participation	Valeur brute 2015	Valeur brute 2014	Provision 2015	Provision 2014	Valeur nette 2015	Valeur nette 2014
TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	10 235	5 533	-	-	10 235	5 533
BEST LEASE	8 310	8 044	-	-	8 310	8 044
SOCIETE PROCHIMICA	2 182	2 182	-	-	2 182	2 182
S.P.L.T	2 104	2 104	-	-	2 104	2 104
ATID PRIVATE EQUITY (SICAF)	2 059	2 059	-	-	2 059	2 059
STE TUN D'ASSUANCE TAKAFUL	1 911	1 911	-	-	1 911	1 911
MODERN LEASE	1 689	1 689	-395	-429	1 294	1 260
Medi-loisir	1 679	1 679	-603	-863	1 076	816
ITFC	870	870	-	-	870	870
Parc d'activité Economique de Bizerte	675	675	-	-	675	675
I.M.BANK	313	313	-313	-237	0	76
AL KIMIA	306	711	-57	-	249	711
FIT	199	199	-11	-21	188	178
BACOFIL	140	140	-140	-140	0	0
Tunisie Afrique Export	100	-	-	-	100	-
SIBTEL	90	90	-7	-11	83	79
A.T.I.D	89	89	-47	-22	42	67
STE MONETIQUE TUNISIE	64	64	-	-	64	64
SOTUSCI	56	56	-56	-56	0	0
POLYVER	39	39	-39	-39	0	0
BEST LEASE/ FOND DE LIQUIDITE	-	267	-	-	-	267
FCP ALBARAKA	-	50	-	-	-	50
<b>Total</b>	<b>33 110</b>	<b>28 764</b>	<b>(1 668)</b>	<b>(1 818)</b>	<b>31 442</b>	<b>26 946</b>

La banque « Al Baraka Bank Tunisia » détient un pourcentage de 23,60% dans le capital de la Société BEST LEASE. Ainsi, ladite participation est considérée comme une entreprise associée au sens de la norme comptable N° 36, et en conséquence la banque ne sera pas soumise à l'obligation d'élaborer des états financiers consolidés. Le tableau suivant présente,

conformément au paragraphe n°24 de la norme comptable n°36, l'information sur l'effet qu'aurait l'application de la méthode de la mise en équivalence sur la valeur de ces participations et sur les résultats, comme si « Al Baraka Bank Tunisia » avait à émettre des états financiers consolidés.

L'information suivante a été établie sur la base des états financiers avant audit au 31/12/2015 de la société « Best Lease » :

Participation	BEST LEASE
Coût historique des titres	8 310
% de participation	23.60%
Capitaux propres avant résultat	41 187
Résultat 30-06-2015	4 702
Valeur des titres selon la méthode de la mise en équivalence	9 720
Écart par rapport à la valeur comptable	1 410
Impact de la mise en équivalence sur le résultat de l'exercice 2015	1 110

#### Note 6 - Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un montant de 44 917 KTND dont le détail se présente comme suit :

Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Immobilisations incorporelles Brutes	11 667	6 120
Amortissement immobilisation incorporelles	-4 400	-3 651
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>7 267</b>	<b>2 469</b>
Immobilisations corporelles Brutes	56 753	39 435
Amortissement Immobilisations corporelles	-19 103	-16 834
<b>Immobilisations corporelles nettes (1)</b>	<b>37 650</b>	<b>22 601</b>
<b>Valeurs nettes en fin d'exercice</b>	<b>44 917</b>	<b>25 070</b>

(1) Les immobilisations corporelles nettes s'analysent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Terrain	3 873	2 513
Constructions	17 095	9 196
Immobilisations hors exploitation	725	714
Agencements, aménagements et installations	8 029	5 812
Matériel SWIFT	2	5
Matériel de transport	233	292

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Matériel informatique	4 113	1 789
Matériel et mobilier de bureau	2 291	1 281
Immobilisation en cours	827	704
Serveur monétique	68	68
Matériel monétique	394	227
<b>Total net</b>	<b>37 650</b>	<b>22 601</b>

#### Note 7 - Autres actifs

Le poste « Autres Actifs » totalise au 31 décembre 2015 un solde de 9 239KTND et se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Financements au personnel	4 158	3 869
Créances fiscales & sociales	2 646	1 547
<b>Comptes d'attente et de régularisation</b>	<b>884</b>	<b>569</b>
Charges constatées d'avance	471	405
Autres actifs	410	144
<b>Frais préliminaires</b>	<b>348</b>	<b>695</b>
<b>Avances aux fournisseurs</b>	<b>322</b>	<b>1 335</b>
<b>Total</b>	<b>9 239</b>	<b>8 564</b>

#### Note 8 - Dépôts et Avoirs des Établissements Bancaires & Financiers

Les Dépôts et avoirs des Établissements Bancaires & Financiers s'élèvent au 31 décembre 2015 à 189 705 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	158 468	127 698
Dépôts et avoirs des établissements financiers	31 237	32 532
<b>Total</b>	<b>189 705</b>	<b>160 230</b>

Le solde de la rubrique « Dépôts et avoirs des établissements bancaires » se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Dépôts affectés des banques	148 092	125 127
Autres dépôts	10 376	2 571
<b>Total</b>	<b>158 468</b>	<b>127 698</b>

## Note 9 - Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élevaient au 31 décembre 2015 à 996 325 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
<b>Comptes de dépôts</b>	<b>312 484</b>	<b>320 561</b>
Comptes à vue	289 828	298 123
Comptes d'épargne	22 656	22 437
<b>Autres comptes et avoirs de la clientèle</b>	<b>683 841</b>	<b>595 964</b>
Comptes à terme non affectés (i)	472 280	375 758
Dettes rattachés aux dépôts participatifs non affectés	10 086	10 960
Dépôts Participatif affecté (ii)	178 113	187 974
Dettes rattachés aux Dépôts Participatif affecté	8 606	5 907
Comptes indisponibles	3 018	3 714
Autres sommes dues (iii)	11 738	11 651
<b>Total</b>	<b>996 325</b>	<b>916 525</b>

Les dépôts participatifs non affectés sont employés pour les financements accordés à la clientèle. Les profits générés par ces financements sont répartis entre « **Al Baraka Bank Tunisia** » et les déposants après déduction des profits réservés et des provisions constituées, tout en tenant compte de la stabilité des fonds déposés par ces derniers, selon une clé de répartition contractuelle.

(i) Le solde de ce compte est ventilé par échéance comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
De 3 à 6 mois	4 210	25 306
De 6 à 9 mois	210	1 774
Plus de 9 mois	467 860	348 678
<b>Total</b>	<b>472 280</b>	<b>375 758</b>

(ii) Les dépôts participatifs affectés sont employés dans le financement des projets et l'affectation de ces dépôts doit être matérialisée dans le contrat de dépôt. Le remboursement de ces dépôts en principal et profit demeure tributaire du remboursement des financements auxquels ils sont affectés.

(iii) Ce montant correspond aux sommes bloquées en attente de réalisation d'opérations en cours au 31 décembre 2015 et se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
PRG/ lettres de crédit	3 110	410
PRG/ lettres de garantie & avals et cautions	3 165	5 616
PRG/ chèques impayés et certifiés	2 311	2 106
Effets financiers en garanties	827	975
Autres dettes	2 325	2 544
<b>Total</b>	<b>11 738</b>	<b>11 651</b>

#### Note 10 - Emprunts et ressources spéciales

Ce poste totalise au 31 décembre 2015 un montant de 151 639 KTND détaillé comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Dépôt ABG (*)	151 601	139 765
Autres Ressources	38	38
<b>Total</b>	<b>151 639</b>	<b>139 803</b>

(\*) Une convention de dépôt subordonné d'investissement sous forme de Mudharaba a été contractée entre la banque et le groupe ABG le 19 Octobre 2013, pour un montant total de 75 millions de Dollars. Ce dépôt est assimilé à des fonds propres complémentaires conformément à l'article 5 de la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

#### Note 11 - Autres passifs

Le poste « Autres passifs » totalise 13 268 KTND, au 31 décembre 2015 et s'analyse comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Comptes d'attente et de régularisation passif	4 233	1 826
Etat et organismes sociaux	3 726	4 586
Charges à payer	1 866	1 534
Dettes envers le personnel	1 438	2 655
Autres passifs	748	538
Fournisseur à payer	514	321
Intérêts à liquider (i)	433	299
Provisions pour risques et charges	310	145
<b>Total</b>	<b>13 268</b>	<b>11 904</b>

(i) Cette rubrique enregistre les intérêts de retards et les autres produits non conformes aux préceptes de la charia adoptés par le Comité de la charia de la banque, et qui ne peuvent pas être constatés au niveau du résultat de l'exercice.

## Note 12 - Capitaux propres

La situation nette se présente comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
<b>Capital</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>
<b>Réserves</b>	<b>34 742</b>	<b>29 765</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	5 688	5 688
Réserve légale	12 000	12 000
Fonds social	5 000	4 723
Réserves de réinvestissement	12 054	7 354
<b>Résultat reporté</b>	<b>29</b>	<b>2 218</b>
<b>Résultat de la période</b>	<b>8 523</b>	<b>10 139</b>
<b>Situation nette</b>	<b>163 294</b>	<b>162 122</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Capitaux propres	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour fonds social	Réserves de réinvestissement	Résultat reporté	Résultat reporté	Total
<b>Soldes au 31/12/2014</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 688</b>	<b>4 723</b>	<b>7 354</b>	<b>2 217</b>	<b>10 139</b>	<b>162 122</b>
<b>Répartition 2014</b>						-2 217	12 356	
Dividendes distribuées							-6 600	-6 600
Dons pour oeuvres fonds social							-750	-750
Autres réserves					4 700		-4 700	
Résultat reporté						29	-29	
Fonds social				-277			-277	
<b>Total</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 688</b>	<b>5 000</b>	<b>12 054</b>	<b>29</b>		<b>154 772</b>
<b>Résultat de la période</b>							<b>8 523</b>	<b>8 523</b>
<b>Soldes au 31/12/2015</b>	<b>120 000</b>	<b>12 000</b>	<b>5 688</b>	<b>5 000</b>	<b>12 054</b>	<b>29</b>	<b>8 523</b>	<b>163 294</b>

### Note 13 - Engagements de financement

Les engagements de financement s'analysent, par nature de produit, comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Mourabaha à Court terme	24 405	39 180
Mourabaha à Moyen terme	53 900	20 540
<b>Total</b>	<b>78 305</b>	<b>59 720</b>

### Note 14 - Garanties reçues

Les garanties reçues se détaillent au 31/12/2015 comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Garanties reçues de la clientèle	368 567	363 332
Garanties reçues de l'Etat	150 675	145 105
Cautions reçues des banques installées à l'étranger	10 157	16 658
<b>Total</b>	<b>529 399</b>	<b>525 095</b>

### Note 15 - Profits et revenus assimilés

Les profits et les revenus assimilés s'analysent, par nature de produit, comme suit

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Profit Certificats de leasing	21 295	19 813
Profit Mourabaha in Commodities	12 604	8 731
Profit Mourabaha	6 857	5 625
Profit Vente à tempérament	8 151	8 619
Profit Leasing (*)	-	4 392
<b>Total</b>	<b>48 907</b>	<b>47 180</b>

#### 4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars Tunisiens)

Note 1 - Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un total de 17 770 KTND détaillé comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Caisse	5 468	3 377
Caisse DAB	1 039	825
BCT	10 093	8 812
Inter Bank Services (IBS)	1 170	1 007
<b>Total</b>	<b>17 770</b>	<b>14 021</b>

#### Note 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2015, le total de cette rubrique a atteint 397 524 KTND, et se répartit entre les postes suivants :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Créances sur les établissements bancaires	55 206	36 906
Créances sur les établissements financiers	342 318	315 107
<b>Total</b>	<b>397 524</b>	<b>352 013</b>

Le solde de la rubrique « Créances sur les établissements bancaires » se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Banques Etrangères	42 479	28 697
Banques locales		
Mourabaha avec les banques	11 769	7 152
Créances rattachées	63	32
Autres créances sur les banques locales	937	1 054
Autres créances sur les établissements bancaires	(42)	(29)
<b>Total</b>	<b>55 206</b>	<b>36 906</b>

Le solde de la rubrique « Créances sur les établissements financiers » se détaille comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Certificats de leasing	334 509	307 851
Créances rattachées	7 809	7 256
<b>Total</b>	<b>342 318</b>	<b>315 107</b>

### Note 3 - Créances sur la clientèle

Cette rubrique a atteint au 31 décembre 2015 un solde de 658 614 KTND détaillée comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Murabaha	105 321	80 976
Créances rattachées sur Murabaha	3 452	1 912
Murabaha In Commodities	237 000	215 000
Créances rattachées Murabaha In Commodities	5 615	4 317
Ventes à tempérament	205 457	222 259
Créances rattachées Ventes à tempérament	1 991	4 006
Leasing	27 849	81 166
Créances rattachées Leasing	27	1 380
Impayés Financement Leasing SAROST	66 229	-
Kardh Hassan (Emprunt National 2014)	1 000	1 000
Kardh Hassan (Société SOFOMECA)	627	695
Impayés et frais judiciaires	19 990	21 450
Créances rééchelonnées	4 907	7 594
Autres concours	1 936	899
<b>Total Créances brutes</b>	<b>681 401</b>	<b>642 654</b>
Profits réservés	(2 040)	(1 362)
Profits réservés Leasing	(4 540)	-
Provisions sur Créances Clients	(16 207)	(15 951)
<b>Total Net</b>	<b>658 614</b>	<b>625 341</b>

Les créances sur la **clientèle** peuvent s'analyser, par classe de risque, comme suit :

Libellé	A	B1	B2	B3	B4	Total
Créances brutes sur la clientèle (Bilan)	500 559	53 985	104 469	1 668	20 720	681 401
Total des engagements hors bilan	62 082	9 322	-	-	118	71 522
Dépôts affectés (*)	-10 275	-173	-55 726	0	- 36	-66 210
Total engagements nets des dépôts affectés	552 366	63 134	48 743	1 668	20 802	686 713
Taux des engagements non performants			10,37%			
Profits réservés	-	0	-5 292	-76	-1 212	- 6 580
Provisions	-942	0	-566	-159	-14 540	- 16 207
Taux de couverture des engagements non performants par des profits réservés et des provisions			30,68%			

(\*) Les dépôts d'investissements affectés sont présentés dans le poste « Dépôts et avoirs de la clientèle » au passif du bilan. Ils sont matérialisés par des contrats d'affectation aux financements et ils supportent le risque de perte éventuel des projets auxquels ils sont affectés (en principal et en profit).

**Note 16- Commissions (en produits)**

Les commissions s'élèvent au titre de l'exercice 2015 à 6 556 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Commissions sur opérations de virement	1 536	1 686
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 164	847
Commissions d'étude et de gestion	1 150	1 100
Commissions sur opérations effets et chèques	616	589
Commissions sur tenue des comptes	628	481
Commissions sur les opérations monétiques	573	1 482
Commissions sur opérations de caisse	419	733
Commission Bancatakaful	52	0
Autres Commissions	418	469
<b>Total</b>	<b>6 556</b>	<b>7 387</b>

**Note 17- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières s'analysent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
<b>Résultat net de change (1)</b>	<b>1 647</b>	<b>948</b>
Gains de change	1 649	955
Pertes de change	(2)	(7)
<b>Résultat sur titres de placement (2)</b>	<b>6 940</b>	<b>7 568</b>
Profits sur Investment Deposits	6 724	7 195
Plus-value de cession/ Titres de placement	6	-
Profit Moudharaba	210	373
<b>Total</b>	<b>8 587</b>	<b>8 516</b>

## Note 18 - Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement se détaillent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
BEST Lease	756	659
S.P.L.T	250	200
P.A.E de Bizerte	64	64
Modern Leasing	54	-
F.I.T	24	24
AL KIMIA	24	78
Autres revenus	20	-
Société Monétique Tunisie	-	10
TDF2	-	23
<b>Total</b>	<b>1 192 (*)</b>	<b>1 058</b>

(\*) Une partie des dividendes perçus ont été extournés et comptabilisés dans le compte des produits à liquider

## Note 19 - Profits encourus et charges assimilées

Les profits encourus et charges assimilées se détaillent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Profits aux dépôts non affectés et comptes d'épargne (i)	12 526	11 770
Profits au dépôts affectés	13 548	11 464
<b>Total</b>	<b>26 074</b>	<b>23 234</b>

(i) Les dépôts non affectés et les comptes d'épargne sont rémunérés sur la base des profits résultants des financements et des investissements effectués par la banque, après déduction des profits réservés, des provisions correspondantes.

**Note 20 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	(1 516)	(2 677)
Dotations au provisions pour risque et charge	(300)	-
Reprise provision clientèle	1 605	626
Reprise provision pour risque et charge	135	361
Reprise provision collective	301	447
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>(1 243)</b>

**Note 21 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Cette rubrique s'analyse comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Dotations aux provisions sur portefeuille titre	149	(243)
Perte sur titres	(10)	-
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>(243)</b>

**Note 22 - Charges générales d'exploitation**

Les charges générales d'exploitation s'analysent, par nature, comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31-12-2015</b>	<b>31-12-2014</b>
Entretiens et réparations	1 771	782
Frais postaux et de télécommunication	1 045	992
Publicités et relations publiques	637	660
Jeton de présence et frais assimilés	565	460
Frais de comité et de conseil	417	304
Frais de bureau et d'administration	406	307
Résorption frais préliminaire	348	347
Honoraires des consultants et des contrôleurs externes	340	471
Electricité Eau	305	228
Services extérieurs	291	253
Prime d'assurance	188	137
Frais de mission et de réception	170	154
Impôts et taxes	151	126
Loyer ATM	35	36
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	0	154
Autres charges	940	672
<b>Total</b>	<b>7 609</b>	<b>6 083</b>

### Note 23 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires s'analyse comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Autres gains ordinaires	945	50
Autres pertes ordinaires	(210)	(96)
<b>Total</b>	<b>735 (*)</b>	<b>(46)</b>

Le détail des autres gains et pertes ordinaires se présentent au 31/12/2015 comme suit :

Libellé	31-12-2014
<b>Autres gains ordinaires</b>	
- Plus-value sur cession agence	320
- Apurement compte Etat impôt à payer	244
- Apurement comptes NOSTRO clôturés	135
- Apurement comptes PRG	129
- Autres gains ordinaires	118
<b>Total</b>	<b>945</b>
<b>Autres pertes ordinaires</b>	
- Perte de change sur exercices antérieures/ Correction FX	-93
- Apurement compte Etat impôt à payer	-89
- Autres pertes ordinaires	-28
<b>Total</b>	<b>-210</b>
<b>Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires</b>	<b>735</b>

### Note 24 - Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice s'analysent comme suit :

Libellé	31-12-2015	31-12-2014
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	17 770	14 021
Créances sur les établissements bancaires	42 848	29 753
Banque Centrale et CCP (Passif)	(27)	(1 251)
Dépôts et avors des étanmosseùents bancaires	(149 104)	(130 092)
<b>Total</b>	<b>(88 513)</b>	<b>(87 569)</b>

## Note 25 - Répartition des actifs et passifs selon leur durée résiduelle

La répartition des actifs et passifs de la banque arrêtés au 31 décembre 2015, se détaille comme suit :

Libellé	Durée < 3 mois	3 mois < Durée < 6 mois	6 mois < Durée < 1 an	1 an < Durée < 3 ans	Durée > 3 ans	TOTAL
<b>ACTIFS</b>						
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	17 770	0	0	0	0	17 770
Créances sur les établissements bancaires et financiers	235 551	59 670	86 637	8 867	6 799	397 524
Créances sur la clientèle	227 450	21 026	102 340	87 660	220 137	658 614
Portefeuille titres commercial	157 686	177 605	2 017	7 445	0	344 753
Portefeuille d'investissement	41 441	0	0	0	0	41 441
Valeurs immobilisées	44 917	0	0	0	0	44 917
Autres actifs	9 239	0	0	0	0	9 239
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>734 054</b>	<b>258 301</b>	<b>190 994</b>	<b>103 972</b>	<b>226 936</b>	<b>1 514 258</b>
<b>PASSIFS</b>						
Banque centrale et CCP	27	0	0	0	0	27
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 955	10 144	0	11 693	913	189 705
Dépôts et avoirs de la clientèle	497 744	24 096	101 951	371 786	748	996 325
Emprunts et ressources spéciales	38	14 511	0	0	137 090	151 639
Autres produits	13 268	0	0	0	0	13 268
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>678 032</b>	<b>48 751</b>	<b>101 951</b>	<b>383 479</b>	<b>138 751</b>	<b>1 350 964</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital	-	-	-	-	120 000	120 000
Réserves	-	-	-	-	34 742	34 742
Résultat reporté	-	-	-	-	29	29
Résultat de la période	8 523	-	-	-	-	8 523
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 523</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>154 772</b>	<b>163 294</b>
<b>TOTAL PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>	<b>686 555</b>	<b>48 751</b>	<b>101 951</b>	<b>383 479</b>	<b>293 522</b>	<b>1 514 258</b>

## Note 26 - Transactions avec les parties liées

Les parties liées de « Al Baraka Bank Tunisia » se présentent au 31/12/2015 comme suit :

### (a) Sociétés appartenant au groupe ABG :

Parties liées	Pays
Al Baraka Banking Group (Actionnaire majoritaire)	Bahrain
Al Baraka Islamic Bank	Bahrain
Al Baraka Turk Participation Bank	Turquie
Banque Al Baraka Egypte	Egypte
Banque Al Baraka Lebanon	Liban
Banque Al Baraka Algérie	Algérie
Jordan Islamic Bank	Jordanie
Banque Al Baraka Syrie	Syrie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les parties liées appartenant au groupe ABG au cours de l'exercice 2015 :

Libellé	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées		Charges envers parties liées
	Eng		Dépôts à vue	Dépôts affectés	Dépôt subordonné	Commissions	Profits	Commissions Profits encourus
	Bilan	Hors bilan						
AlBaraka Turk Participation Bank	79 416	10 284	-	-	-	-	944	-
Jordan Islamic Bank	-	-	0	3 942	-	-	-	68
Al Baraka Egypt	-	1	202	10 098	-	-	1	95
Al Baraka Islamic Bank	227 828	-	-	4 916	-	-	5 127	-
Banque Al Baraka Lebanon	-	-	-	-	-	8	5	-
Al Baraka Banking Group	-	-	29	-	151 601	-	-	3 628
Al Baraka Algérie	-	12 681	0.5	-	-	321	-	-
Al Baraka Bank Syrie	-	1 796	1 796	-	-	14	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>307 244</b>	<b>24 762</b>	<b>1 826</b>	<b>18 956</b>	<b>151 601</b>	<b>343</b>	<b>6 077</b>	<b>3 791</b>

(b) Sociétés appartenant au groupe DALLAH AL BARAKA :

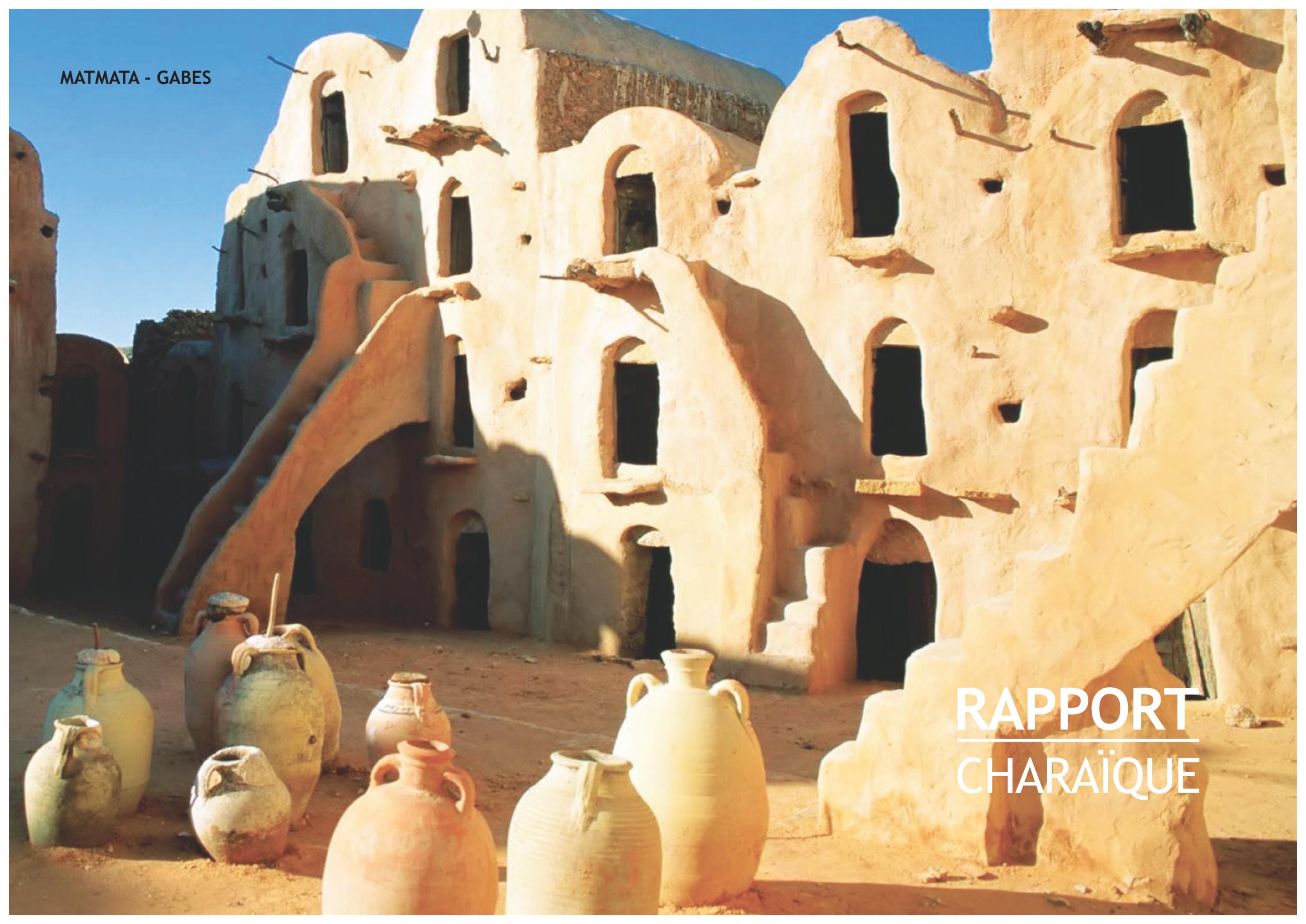
Parties liées	Pays
Arab Leasing International Finance	Grande Bretagne
Alif Trading Company Limited	France
Ste. Dallah Al Baraka Holding	Arabaie Saoudite
Algerian Saoudi Leasing (ASL)	Algérie
Al Baraka Immobilière	Tunisie
S.P.L.T	Tunisie
BEST LEASE	Tunisie
Société Tunisienne d'Assurance TAKAFUL	Tunisie

Le tableau suivant fournit le solde des opérations réalisées avec les autres parties liées au cours de l'exercice 2015 :

	Créances sur les parties liées		Dettes envers les parties liées			Produits réalisés avec les parties liées			Charges envers parties liées	
	Eng. Bilan	Eng. Hors bilan	Dépôts affectés	Dépôts non affectés	Autres	Commissions	Profits (Financement)	Dividendes	Rémunérations des dépôts	Autres charges
Société BEST LEASE	72 703	156	-	-	1 801	15	3 980	756		-
Arab Leasing International Finance (ALIF)	2 534	-	4 685	4 246	107	2	169		0	-
Alif Trading Compagny Limited	-	-	-	-	96	2	-		-	-
Dallah Al Baraka	-	-	-	6 841	-	0	-		-	-
Ste. Dallah Al Baraka Holding	-	-	-	1 841	3 520	0	-		-	-
Algerian Saoudi Leasing (ASL)	-	-	4 698	3 736	20	1	-		0	-
Al Baraka Immobilière	11 772	5 228	-	1 745	104	76	596		-	-
S.P.L.T	2 104	-	-	6 522	72	4	-	250	-	-
Société Tunisienne d'assurance TAKAFUL	1 927	72	9 757		1 103	55	-	-	568	325
<b>Total</b>	<b>91 040</b>	<b>228</b>	<b>19 140</b>	<b>24 931</b>	<b>6 823</b>	<b>155</b>	<b>4 745</b>	<b>1 006</b>	<b>568</b>	<b>325</b>

MATMATA - GABES

RAPPORT  
CHARAIQUE



**Le Rapport Charaïque Annuel  
du Comité de Supervision Charaïque d'Al Baraka Bank Tunisia  
pour l'exercice clos au 31/12/2015**

Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Clément.

Mesdames et messieurs les actionnaires d'Al Baraka Bank Tunisia

Assalamu Alaykom wa Rahmatullahi wa Barakatuh,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport Charaïque Annuel portant sur l'activité d'Al Baraka Bank Tunisia pour l'exercice 2015 et ce, sur la base de ce qui suit :

\* Le Comité de Supervision Charaïque a examiné les principes adoptés ainsi que les contrats, afférents aux transactions et aux procédures appliquées, qui lui ont été soumis par la direction de la banque au cours de l'exercice clos au 31/12/2015. Le Comité a également accompli les contrôles qui s'imposent afin de s'assurer de l'application des règles de la finance islamique par la direction de la banque ainsi que de l'application de ses fatwas, de ses décisions et de ses recommandations.

\* La responsabilité quant à l'exécution de ses opérations en conformité avec les règles de la finance islamique incombe à la direction de la banque. La responsabilité du Comité de Supervision Charaïque se limite à fournir un avis indépendant basé sur le contrôle des opérations de la Banque et la préparation d'un rapport à votre intention.

\* Le Comité de Supervision Charaïque a effectué ses contrôles en examinant la documentation et les procédures réalisées par la direction de la banque, sur la base d'étude d'un échantillon de chaque type d'opérations et ce, à travers les rapports présentés par l'équipe d'audit et de contrôle.

\* En outre, nous nous sommes assurés de la planification et de l'exécution des contrôles afin de réunir toutes les informations et les explications que nous avons jugés nécessaires pour constituer suffisamment de preuves capables de nous fournir raisonnablement la conviction que la direction de la banque n'a pas enfreint les règles de la finance islamique.

A notre avis :

**Premièrement :**

Tous les contrats ainsi que toutes les opérations et les transactions réalisées par Al Baraka Bank Tunisia au cours de l'exercice clos au 31/12/2015 et que nous avons examinées sont conformes aux règles de la finance islamique.

**Deuxièmement :**

La répartition des profits et l'imputation des pertes sur les comptes d'investissements sont conforme aux décisions prises par nos soins selon les normes

de la finance islamique.

**Troisièmement :**

Tous les montants perçus par la banque par des moyens ou de sources non conformes aux préceptes de la finance islamique ont été exclus des résultats de l'exercice et sont dépensés au profit d'œuvres de bienfaisances et dans l'intérêt général.

Quatrièmement : Le paiement de la Zakat est de la responsabilité des actionnaires.

En conclusion, le Comité de Supervision Charaïque exprime ses remerciements à la direction de la banque et ses employés pour leur engagement au respect des règles de la finance islamique.

**Wa Allahu Waliyou Attawfik Wa Alhamdou Lillahi Rabbil Alamin**

**Sincères salutations.**

Fait à Tunis, le 26 Février 2016

**Son Eminence Cheikh Mohamed Mokhtar SELLAMI**

**Dr. Abdallah LOUSSAIF**

**Dr. Ahmed Mohieldin AHMED**

**Mme Amel AMRI**

**Président**

**Vice Président**

**Membre**

**Membre**

SBEITLA - KASSERINE

RESOLUTIONS ADOPTEES  

---

PAR L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE



### **PREMIERE RESOLUTION**

Après lecture du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité et à la situation financière de la Banque pour l'année 2015 et des Rapports des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dits Etats Financiers et donne par conséquent, quitus aux Membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'Exercice 2015.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Conventions relevées par le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions de l'Article 29 de la Loi N°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux Etablissements de Crédit et l'article 200 et suivants et l'Article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte du Rapport du Comité Charaïque sur l'activité de la Banque de l'Exercice 2015, adressé aux Membres du Conseil par son Président Cheikh Mohamed Mokhtar Sellami. Elle a exprimé ses remerciements et ses considérations envers tous les Membres de ce Comité pour les efforts déployés dans l'Assistance du Personnel de la Banque en la matière. L'Assemblée enregistre avec satisfaction la conformité des opérations de la Banque aux Règles et Principes de la Charia.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

Conformément aux Dispositions de l'Article 52 (nouveau) du Statut d'Al Baraka Bank Tunisia, et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour l'Exercice 2015, d'affecter le Résultat Net de 8.522.617 TND ainsi que le résultat reporté de 29.444 TND, soit un total de 8.552.061 comme suit

- Dividendes aux Actionnaires(1) : 4.200.000 TND
- Fonds Social : 850.000 TND
- Réserve pour Réinvestissement Exonéré : 3.501.468 TND
- Résultats Reportés : 593 TND

L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration la fixation de la date de distribution des dividendes aux actionnaires.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au Porteur de Copies et du Contenu de ces Résolutions à l'effet d'accomplir les formalités de dépôts et les publications prévues par la Loi.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.